

JA	FNGDSB	Coop de France
14 rue La Boétie 75008 PARIS	149 rue de Bercy 75012 PARIS	49 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

Communiqué de presse

FCO : une crise sanitaire qui va durer L'Etat et l'Union européenne face à leurs responsabilités !

Face à la virulence et à l'expansion de la fièvre catarrhale ovine en Europe et dans notre pays, il est indispensable que l'Union européenne comme l'Etat prennent acte de l'ampleur de la crise.

La France, par la voix du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a annoncé de nouvelles mesures nationales en faveur des éleveurs dont les troupeaux sont victimes de cette maladie :

- indemnisation forfaitaire des mortalités dans les troupeaux,
- prise en charge partielle des intérêts des prêts pour les agriculteurs en difficultés,
- aides à la trésorerie,
- financement des sérologies pour la sortie des animaux des zones encadrées.

Cette prise de conscience nationale est une première étape devant la détresse des éleveurs. Elle devra être poursuivie dans le temps, car cette crise sanitaire, économique et humaine va durer.

Il est également urgent que la Commission européenne reconnaisse le caractère exceptionnel de cette crise sanitaire européenne lui permettant ainsi d'intervenir financièrement en faveur des éleveurs et des filières d'élevage et de déroger à la règle du « de minimis ».

En relation avec l'Etat, une adaptation des dispositifs de lutte et une action pour que les vaccins indispensables à la maîtrise de la maladie soient disponibles le plus rapidement devra intervenir.

Une solidarité étendue s'impose entre l'Union européenne, les Etats membres, la profession agricole élargie. La solidarité de tous s'impose face à la détresse des producteurs et des opérateurs touchés par la maladie et ses conséquences depuis plus d'un an. Le civisme doit aussi s'imposer dans les relations commerciales de l'ensemble des acteurs de la filière.

Les éleveurs des périmètres interdits ne peuvent plus attendre et les éleveurs des zones réglementées veulent maintenir les échanges commerciaux à très court terme, via des protocoles d'accords avec l'Italie et l'Espagne.

Si rien n'est fait rapidement, l'avenir de l'élevage, de l'installation de jeunes et de la survie des organisations de production et demain celle des abattoirs est en sursis.